

occuper le sol, quand les légumes doivent venir le nettoyer.

Maintenant, quand un cultivateur a choisi un assolement qui est parfaitement calculé pour sa terre, que l'on suppose être une terre forte, cet assolement peut-il être adopté par tous ses co-paroissiens dont un grand nombre ont des terres légères ? Certainement non, car l'assolement doit être différent pour chaque sol, et pendant qu'un champ demande un assolement de sept à huit ans, un autre ne veut un assolement que de trois à quatre ans, et même quelquefois, il demande des plantes toutes différentes.

Quand il s'agit d'adopter un assolement, pour le faire sûrement, il y a bien des circonstances à observer. Nous allons en indiquer quelques-unes des plus importantes, aussi les effets qu'elles peuvent produire. Voici celles qui exercent la plus grande influence sur le choix d'un assolement : 1o. La nature du sol ; 2o. Le climat ; 3o. Le manque de bras et de capitaux ; 4o. Des circonstances locales et particulières, etc.

Nature du sol.—Un savant agronome a établi trois divisions principales des terres sous lesquelles chaque cultivateur peut placer toutes les espèces de sol, en rapportant à chacune de ces divisions toutes celles qui s'en approchent le plus.

La première division comprend toutes les terres siliceuses, calcaires, plutôt sèches qu'humides, plus meubles que compactes, plus élevées que basses, essentiellement propres à la production du seigle, de l'orge, parmi les graminées ; du sainfoin, de la lentille et du haricot (fèves) parmi les légumineuses ; de la rave, du navet, parmi les crucifères ; du sarrasin, de la patate, du topinambour et plusieurs plantes vivaces, propres à l'établissement de prairies permanentes.

La seconde division renferme toutes les terres argileuses, naturellement tenaces, plutôt humide que sèches, plus basses qu'élevées, plus compactes que meubles, particulièrement convenables à la culture du blé, de l'avoine et de la plupart des graminées vivaces ; propres au trèfle, aux fèves (gourganes), aux pois, aux vesces et à quelques autres plantes légumineuses vivaces, et aux prairies permanentes, etc.

La troisième division est consacrée à toutes les terres, qui s'éloignent des deux premières divisions, qui possèdent les qualités des deux, sans avoir leurs défauts. Les terres de cette division jouissent des proportions convenables de consistance, d'ameublissement, de profondeur et de fraîcheur ; elles sont presque également propres à toutes les productions que le climat comporte, et peuvent admettre avec avantage dans leur sein la plupart des plantes inconnues ici.

Voici une observation d'une grande importance : Si la terre est légère, on doit préférer pour elle les plantes les plus propres à lier ses parties et à couvrir la surface d'ombre ; si, au contraire, elle est compacte et humide, on doit préférer les plantes qui absorbent beaucoup d'eau et qui exigent plusieurs opérations aratoires, comme buttages, sarclages, etc., qui divisent la surface, facilitent l'évaporation de l'humidité, et l'introduction de la chaleur du soleil.

La position particulière d'un champ peut influencer quelquefois autant que la qualité de son sol, sur le choix d'un assolement.

Par exemple, dans les plaines unies, d'une culture facile et productive, il serait déraisonnable de ne pas préférer les plantes qui rapportent le plus, tels que le blé, l'avoine, les fèves, les vesces, les récoltes sarclées, enfin tous ceux qui peuvent répondre par la richesse de leurs produits aux soins laborieux qu'ils exigent.

Mais sur des terres peu traitables, des côteaux, des pentes peu accessibles à la charrue, où les engrais sont le plus souvent entraînés par les pluies,—dans les terrains sujets aux inondations et qui courraient le risque d'être minés par les eaux, s'ils étaient fréquemment divisés par les labours, on doit simplifier les frais de la main-d'œuvre le plus possible, laisser la plus grande partie du champ en prairies et en pâturages permanents.

En général, l'étendue des pâturages, dans toute exploitation, doit être en raison inverse de la fécondité du sol et de la facilité de subvenir, par la culture des prairies artificielles, à l'entretien des animaux.

Toutes choses égales, l'état de fertilité dans lequel le cultivateur trouve le champ, quand il entre en jouissance, doit avoir une grande influence sur le choix d'un assolement.

Si la terre qu'un enfant reçoit de son père, ou qu'il achète, a été ruinée par une longue suite de récoltes épuisantes, il faudra que pendant plusieurs années il s'efforce de réparer cet abus, en lui confiant une suite de cultures réparatrices. Si, sans être épuisée, sa terre est envahie par les mauvaises herbes, cet inconvénient est aussi très-grave, et les récoltes de céréales ne pourraient y réussir, et ne seraient qu'empirer le mal. Dans ce cas, il faut encore un assolement particulier, dans lequel on fait revenir fréquemment les plantes étouffantes et les cultures sarclées.

Une terre nouvellement défrichée, et qui contient beaucoup d'humus, a aussi besoin d'un assolement particulier ; car la surabondance de sucres nourriciers qu'elle renferme pourrait être préjudiciable à quelques plantes qui entrent dans une rotation régulière.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Les événements les plus graves, les plus déplorable, etc., se sont succédés avec une rapidité étonnante, depuis les premiers jours de 1865, et surtout depuis notre dernière *Quinzaine*.

Le malheur, sous toutes les formes, a marché la tête levée et frappé tantôt les individus, tantôt des districts étendus, tantôt des pays entiers. Aujourd'hui ce sont de nombreuses paroisses du Canada enfouies sous les eaux !! demain c'est une grande république plongée dans un deuil profond, par l'assassinat de son président !!!

Hélas ! ces calamités ne sont la part que d'une partie de l'Amérique !

Qu'est-ce que la Divine Providence réserve au reste de l'univers ? Un prochain avenir nous le dira peut-être ; car le mal est partout, l'atmosphère en est en quelque sorte imprégnée, et le malheur est la suite nécessaire du péché.